



20
24

OFFRE DE FORMATIONS

Les Catherinettes



FORMATION 1

"Comprendre et identifier les violences sexistes et sexuelles en milieux festifs"

FORMATION 2

"Prévenir et prendre en charge les violences sexistes et sexuelles au travail dans le secteur culturel"

FORMATION 3

"Mettre en place une procédure interne de prise en charge des VSS a destination de ses équipes"

FORMATION 4

"Mettre en place un dispositif de sécurité dédié à la prise en charge des VSS sur son événement ou dans son lieu "

FORMATION 5

"Animer un stand de prévention des VSS auprès des publics"

FORMATION 6

"Sécurité événementielle : Identifier et prendre en charge les VSS en milieu festif"

ATELIER

"Communiquer sur les VSS auprès de ses publics"

SENSIBILISATION

"Identifier les violences sexistes et sexuelles en milieu festif"

FORMATION 1 :

COMPRENDRE ET IDENTIFIER LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEU FESTIF

7 HEURES



FORMAT ✦ PRÉSENTIEL
EFFECTIFS ✦ 8 - 15 PERSONNES
DÉLAIS ✦ 1-3 MOIS
TARIFS ✦ SUR DEVIS

PRÉREQUIS ✦ AUCUN
PUBLIC ✦ TOUT PUBLIC

Cette formation vise à transmettre les notions théoriques relatives aux violences sexistes et sexuelles en milieu festif ainsi que des outils pratiques pour y réagir en tant que témoin et prendre en charge les victimes. L'objectif pour une équipe est d'entamer une réflexion globale autour du sujet.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Connaître** le cadre juridique des Violences Sexistes et Sexuelles en milieu festif
- **Comprendre** les mécanismes des violences et les situations propres aux événements festifs
- **Agir** en sachant prendre en charge les situations de VSS, écouter et orienter les victimes

MODULES :

1. Identifier la réalité des violences sexistes et sexuelles
 - Comprendre les mécanismes
 - Mesurer l'ampleur des VSS et les facteurs de risques spécifiques au secteur
2. Assimiler le cadre légal
 - Qualifier les VSS dans le code pénal
 - Appliquer ce cadre à des situations propre au milieu festif
3. Réagir aux VSS
 - Accueillir la parole de la victime
 - Accompagner et orienter les victimes ou/et témoins
 - Créer une culture commune autour des VSS au sein de son événement

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les formateur-ices veillent à diversifier les méthodes d'apprentissage et les supports. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre et mettons également en place des quizz tout au long de la formation. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'auto-évaluent au lancement et à l'issue de la formation grâce une grille de positionnement. Les formateur-ices évaluent également les connaissances acquises grâce à un quizz sur le cadre légal.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

L'association Les Catherinettes dispense des formations intra entreprise, c'est donc le client qui est chargé de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. S'il est nécessaire d'adapter l'animation et/ou le contenu en raison de la participation à la formation de personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter en amont de l'organisation des formations.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Le lieu de formation est mis à disposition et/ou pris en charge par la structure accueillante. Celle-ci met à disposition des formateur-ices le matériel suivant :

- Un vidéo projecteur
- Un câble HDMI
- Une multiprise

Les transports, repas et hébergements sont à prendre en charge par la structure d'accueil.



FORMATION 2 :

PRÉVENIR ET PRENDRE EN CHARGE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR CULTUREL

7 HEURES



FORMAT ✦ PRÉSENTIEL
EFFECTIFS ✦ 8 - 15 PERSONNES
DÉLAIS ✦ 1-3 MOIS
TARIFS ✦ SUR DEVIS

PRÉREQUIS ✦ AUCUN
PUBLIC ✦ PROFESSIONNEL·LES,
SALARIÉ·ES ET
EMPLOYEUR·SES DE LA
CULTURE

Les métiers de la culture et leurs spécificités engendrent des risques en matière de violence au travail. Cette formation participe à une prise de conscience de ces spécificités ainsi qu'à une meilleure compréhension des obligations employeur-se et des droits des salarié-es du secteur.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Connaître** le cadre juridique des Violences Sexistes et Sexuelles au travail
- **Comprendre** la réalité des VSS en milieu professionnel et leur impact sur les victimes
- **Agir** contre les VSS au travail en mobilisant les ressources internes et externes à la structure

MODULES :

1. Identifier la réalité des violences sexistes et sexuelles
 - Comprendre les mécanismes
 - Mesurer l'ampleur des VSS et les facteurs de risques spécifiques au secteur
2. Comprendre le harcèlement sexuel et ses conséquences
 - Repérer les réactions des victimes, les stratégies d'évitement et les conséquences
 - Identifier les stratégies des auteur-ices
3. Assimiler le cadre légal
 - Qualifier les VSS dans le code pénal/code du travail
 - Connaître les obligations en terme de prévention, de protection de la victime, de preuves et de sanction des auteur-ices
4. Réagir aux VSS en tant que témoin ou/et employeur-se
 - Accueillir la parole de la victime
 - Accompagner et orienter les victimes ou/et témoins

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les formateur-ices veillent à diversifier les méthodes d'apprentissage et les supports. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre et mettons également en place des quizz tout au long de la formation. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'auto-évaluent au lancement et à l'issue de la formation grâce une grille de positionnement. Les formateur-ices évaluent également les connaissances acquises grâce à un quizz sur le cadre légal.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

L'association Les Catherinettes dispense des formations intra entreprise, c'est donc le client qui est chargé de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. S'il est nécessaire d'adapter l'animation et/ou le contenu en raison de la participation à la formation de personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter en amont de l'organisation des formations.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Le lieu de formation est mis à disposition et/ou pris en charge par la structure accueillante. Celle-ci met à disposition des formateur-ices le matériel suivant :

- Un vidéo projecteur
- Un câble HDMI
- Une multiprise

Les transports, repas et hébergements sont à prendre en charge par la structure d'accueil.



FORMATION 3:

METTRE EN PLACE UNE PROCÉDURE INTERNE DE PRISE EN CHARGE DES VSS À DESTINATION DE SES ÉQUIPES

7 HEURES



FORMAT ✦ PRÉSENTIEL
EFFECTIFS ✦ 8 - 15 PERSONNES
DÉLAIS ✦ 1-3 MOIS
TARIFS ✦ SUR DEVIS

PRÉREQUIS ✦ FORMATION 2
PUBLIC ✦ PROFESSIONNEL·LES,
SALARIÉ·ES ET
EMPLOYEUR·SES DE LA
CULTURE

En lien avec la formation 2, cette formation permet d'approfondir le cadre légal des obligations employeur-se en matière de santé, sécurité et prévention des risques au travail. La procédure interne de prise en charge est un des outils concrets qu'une structure peut mettre en place dans le cadre de ses obligations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Connaître** le cadre juridique des Violences Sexistes et Sexuelles au travail
- **Comprendre** les mécanismes des VSS au travail et les difficultés que rencontrent les victimes à dénoncer les agissements
- **Agir** contre les VSS au travail en rédigeant un protocole adapté à sa structure

MODULES :

1. Assimiler le cadre légal
 - Savoir qualifier les VSS dans le code pénal/code du travail
 - Connaître les obligations employeurs et les étapes de prise en charge en cas de VSS dans sa structure
2. Maîtriser la réalité du harcèlement sexuel au travail
 - Identifier les mécanismes des VSS au travail, dans le secteur culturel
 - Distinguer les freins et les obstacles à témoigner de VSS vécues au travail
 - Savoir informer et orienter les victimes de violences sexistes et sexuelles
3. Rédiger un protocole adapté à sa structure
 - Comprendre les étapes essentielles d'un protocole de signalement
 - Réflexion et construction par les stagiaires d'une trame de protocole adapté à leur structure

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les formateur-ices veillent à diversifier les méthodes d'apprentissage et les supports. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre et mettons également en place des quizz tout au long de la formation. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'auto-évaluent au lancement et à l'issue de la formation grâce une grille de positionnement.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

L'association Les Catherinettes dispense des formations intra entreprise, c'est donc le client qui est chargé de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. S'il est nécessaire d'adapter l'animation et/ou le contenu en raison de la participation à la formation de personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter en amont de l'organisation des formations.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Le lieu de formation est mis à disposition et/ou pris en charge par la structure accueillante. Celle-ci met à disposition des formateur-ices le matériel suivant :

- Un vidéo projecteur
- Un câble HDMI
- Une multiprise

Les transports, repas et hébergements sont à prendre en charge par la structure d'accueil.



FORMATION 4:

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DÉDIÉ À LA PRISE EN CHARGE DES VSS SUR SON ÉVÉNEMENT (OU SON LIEU)

7 HEURES + 2H EN VISIO



FORMAT ✦ PRÉSENTIEL
EFFECTIFS ✦ 8 - 15 PERSONNES
DÉLAIS ✦ 1-3 MOIS
TARIFS ✦ SUR DEVIS

PRÉREQUIS ✦ FORMATION 1 OU 2
PUBLIC ✦ DT, RÉGIE GÉNÉRALE,
DIRECTION, PRESTATAIRE
SÉCURITÉ, RESPONSABLE
PRÉVENTION, RESPONSABLES
BARS, SECOURS

Les publics de la culture sont exposés à des risques spécifiques en fonction des événements. La construction du protocole externe vient réduire les risques pour les publics et permet de penser, en équipe, les procédures de prise en charge au sein de son événement ou de son lieu.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Connaître** la réalité des VSS et les risques spécifiques à son événement et ses publics
- **Comprendre** les leviers d'actions afin de les prévenir et de les prendre en charge
- **Agir** contre les VSS en définissant les procédures à appliquer pendant son événement

MODULES :

1. Assimiler le cadre légal en milieu festif
 - Identifier le cadre légal : sécurité et sûreté des lieux de spectacle
 - Distinguer les responsabilités juridiques de sa structure et les étapes de prise en charge en cas de VSS sur son événement
2. Maîtriser les risques spécifiques à son événement
 - Analyser les paramètres environnementaux
 - Définir le cadre d'action des parties prenantes
 - Délimiter le dispositif à élaborer
3. Rédiger un protocole adapté à son événement
 - Comprendre les étapes essentielles d'un protocole et les rôles de chacun-e
 - Réflexion et construction par les stagiaires d'une trame de protocole adapté à l'évènement

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les formateur-ices veillent à diversifier les méthodes d'apprentissage et les supports. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre et mettons également en place des quizz tout au long de la formation. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'auto-évaluent au lancement et à l'issue de la formation grâce une grille de positionnement.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

L'association Les Catherinettes dispense des formations intra entreprise, c'est donc le client qui est chargé de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. S'il est nécessaire d'adapter l'animation et/ou le contenu en raison de la participation à la formation de personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter en amont de l'organisation des formations.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Le lieu de formation est mis à disposition et/ou pris en charge par la structure accueillante. Celle-ci met à disposition des formateur-ices le matériel suivant :

- Un vidéo projecteur
- Un câble HDMI
- Une multiprise

Les transports, repas et hébergements sont à prendre en charge par la structure d'accueil.



FORMATION 5 :

ANIMER UN STAND DE PRÉVENTION DES VSS AUPRÈS DES PUBLICS

7 HEURES



FORMAT ✦ PRÉSENTIEL

PRÉREQUIS ✦ AUCUN

EFFECTIFS ✦ 8 - 15 PERSONNES

PUBLIC ✦ TOUT PUBLIC

DÉLAIS ✦ 1-3 MOIS

TARIFS ✦ SUR DEVIS

Mettre en oeuvre un dispositif de prévention à destination de ses publics exige d'avoir des connaissances spécifiques en matière de sensibilisation des publics et de prise en charge des victimes. Il est aussi nécessaire de définir en amont ses objectifs de prévention et d'adapter sa posture.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Connaître** la réalité des VSS en milieu festif et les réflexes à avoir lors des prises en charges
- **Comprendre** les mécanismes des violences et être mesure de les transmettre aux publics
- **Agir** à l'aide d'un discours de prévention et d'une posture de prise en charge adaptée

MODULES :

1. Assimiler le cadre légal
 - Qualifier les VSS dans le code pénal
 - Appliquer ce cadre à des situations propre au milieu festif
2. Identifier la réalité des violences sexistes et sexuelles
 - Comprendre les mécanismes et être en mesure de les transmettre
 - Savoir adopter un discours de prévention adapté et s'y préparer
3. Réagir aux VSS
 - Accueillir la parole de la victime
 - Accompagner et orienter les victimes ou/et témoins
4. Organiser sa team prévention VSS
 - Etablir les objectifs de son équipe (stand, maraudes, prise en charge...)
 - Structurer mise en place du dispositif
 - Définir la posture à adopter par l'équipe et les moyens de communiquer (interne/externe)

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les formateur-ices veillent à diversifier les méthodes d'apprentissage et les supports. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre et mettons également en place des quizz tout au long de la formation. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'auto-évaluent au lancement et à l'issue de la formation grâce une grille de positionnement. Les formateur-ices évaluent également les connaissances acquises grâce à un quizz sur le cadre légal.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

L'association Les Catherinettes dispense des formations intra entreprise, c'est donc le client qui est chargé de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. S'il est nécessaire d'adapter l'animation et/ou le contenu en raison de la participation à la formation de personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter en amont de l'organisation des formations.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Le lieu de formation est mis à disposition et/ou pris en charge par la structure accueillante.

Celle-ci met à disposition des formateur-ices le matériel suivant :

- Un vidéo projecteur
- Un câble HDMI
- Une multiprise

Les transports, repas et hébergements sont à prendre en charge par la structure d'accueil.



FORMATION 6 :

SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTIELLE : IDENTIFIER ET PRENDRE EN CHARGE LES VSS EN MILIEU FESTIF

7 HEURES



FORMAT ✦ PRÉSENTIEL
EFFECTIFS ✦ 8 - 15 PERSONNES
DÉLAIS ✦ 1-3 MOIS
TARIFS ✦ SUR DEVIS

PRÉREQUIS ✦ AUCUN
PUBLIC ✦ ÉQUIPE DE SÉCURITÉ
ÉVÉNEMENTIELLE
(AGENT·ES DE SÉCURITÉ,
DE SURETÉ, DE PREVENTION,
DE SURVEILLANCE, ÉQUIPE
CYNOPHILE, SSIAP)

Les agent-es de sécurité sont les premier-es contacts des publics de l'événementiel. Notre formation dédiée leur permet d'être opérationnel·les sur la prise en charge des situations de violences sexuelle et sexiste, d'accueillir et d'orienter au mieux les victimes, tout en tenant compte de leur cadre légal d'intervention.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Connaître** la réalité des VSS et les risques spécifiques à son événement et ses publics
- **Comprendre** les leviers d'actions afin de les prévenir et de les prendre en charge
- **Agir** contre les VSS en définissant les procédures à appliquer pendant l'événement

MODULES :

1. Identifier la réalité des violences sexistes et sexuelles
 - Comprendre les mécanismes
 - Mesurer l'ampleur des VSS et les facteurs de risques spécifiques au secteur
2. Assimiler le cadre légal
 - Qualifier les VSS dans le code pénal
 - Appliquer ce cadre à des situations propre au milieu festif et aux spécificités du code déontologique des activités de sécurité.
3. Réagir aux VSS
 - Accueillir la parole des victime
 - Accompagner et orienter les victimes ou/et témoin
4. Protocole de sécurité VSS
 - Rédiger ou adapter un protocole de lutte contre les VSS
 - Coordonner les rôles et la mise en place sur le terrain

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les formateur-ices veillent à diversifier les méthodes d'apprentissage et les supports. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre et mettons également en place des quizz tout au long de la formation. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'auto-évaluent au lancement et à l'issue de la formation grâce une grille de positionnement. Les formateur-ices évaluent également les connaissances acquises grâce à un quizz sur le cadre légal.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

L'association Les Catherinettes dispense des formations intra entreprise, c'est donc le client qui est chargé de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. S'il est nécessaire d'adapter l'animation et/ou le contenu en raison de la participation à la formation de personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter en amont de l'organisation des formations.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Le lieu de formation est mis à disposition et/ou pris en charge par la structure accueillante. Celle-ci met à disposition des formateur-ices le matériel suivant :

- Un vidéo projecteur
- Un câble HDMI
- Une multiprise

Les transports, repas et hébergements sont à prendre en charge par la structure d'accueil.



ATELIER :

COMMUNIQUER SUR LES VSS AUPRÈS DE SES PUBLICS

4 HEURES



FORMAT ✦ PRÉSENTIEL
EFFECTIFS ✦ 6 - 12 PERSONNES
DÉLAIS ✦ 1-3 MOIS
TARIFS ✦ SUR DEVIS

PRÉREQUIS ✦ AUCUN
PUBLIC ✦ EQUIPES DE COMMUNICATION,
DIRECTION, RELATIONS
PRESSE, RELATIONS IMAGE

Communiquer de manière non-sexiste exige une vigilance particulière à un ensemble d'éléments. La communication de crise en cas d'incident sur son événement ou dans son lieu nécessite d'être en maîtrise de certains éléments de langage et d'une posture spécifique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Connaître** le vocabulaire et éléments de langage appropriés
- **Comprendre** les mécanismes des violences pour mieux communiquer
- **Agir** en adoptant une communication non-sexiste

MODULES :

1. Identifier la réalité des violences sexistes et sexuelles
 - Comprendre les mécanismes
 - Comprendre les enjeux d'une communication non sexiste
2. Mise en place d'un discours de communication non sexiste
 - Comprendre les leviers d'un engagement contre les VSS dans sa structure
 - Analyser sa propre communication et envisager des pistes d'amélioration
3. Communication de crise, comment s'adresser à ses publics
 - Etablir le cadre d'une communication en cas de crise
 - Réfléchir à l'aide d'exemples concrets
 - Définir la posture à adopter par la structure

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les formateur-ices veillent à diversifier les méthodes d'apprentissage et les supports. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre et mettons également en place des quizz tout au long de la formation. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Les stagiaires s'auto-évaluent au lancement et à l'issue de la formation grâce une grille de positionnement.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

L'association Les Catherinettes dispense des formations intra entreprise, c'est donc le client qui est chargé de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. S'il est nécessaire d'adapter l'animation et/ou le contenu en raison de la participation à la formation de personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter en amont de l'organisation des formations.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Le lieu de formation est mis à disposition et/ou pris en charge par la structure accueillante.

Celle-ci met à disposition des formateur-ices le matériel suivant :

- Un vidéo projecteur
- Un câble HDMI
- Une multiprise

Les transports, repas et hébergements sont à prendre en charge par la structure d'accueil.



SENSIBILISATION :

COMPRENDRE ET IDENTIFIER LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEUX FESTIFS

2 OU 3 HEURES



FORMAT ✦ VISIO OU PRÉSENTIEL

PRÉREQUIS ✦ AUCUN

EFFECTIFS ✦ 6 - 100 PERSONNES

PUBLIC ✦ TOUT PUBLIC

DÉLAIS ✦ 1-3 MOIS

TARIFS ✦ SUR DEVIS

La sensibilisation aux VSS est un aperçu succinct du sujet qui permet d'acquérir l'essentiel du vocabulaire et des mécanismes à l'oeuvre afin de pouvoir réagir en tant que témoin. Il permet également de communiquer au plus grand nombre le protocole mis en place par les organisateur-ices.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Connaître** les types de Violences Sexistes et Sexuelles existants en milieu festif
- **Comprendre** les mécanismes des violences et les situations propres aux événements festifs
- **Agir** en appliquant les outils pour réagir en tant que témoin ou confident-e

MODULES :

1. Identifier la réalité des violences sexistes et sexuelles
 - Comprendre les mécanismes
 - Mesurer l'ampleur des VSS et les facteurs de risques spécifiques au secteur
2. Assimiler le cadre légal
 - Qualifier les VSS dans le code pénal
 - Envisager ce cadre face à des situations propres au milieu festif
3. Réagir aux VSS
 - En tant que témoin ou confident-e
 - Comprendre et appliquer le protocole mis en place par l'organisateur-ice (si applicable)

METHODES PEDAGOGIQUES :

Les formateur-ices veillent à diversifier les méthodes d'apprentissage et les supports. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre et mettons également en place des quizz tout au long de la formation. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

L'association Les Catherinettes dispense des formations intra entreprise, c'est donc le client qui est chargé de garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. s'il est nécessaire d'adapter l'animation et/ou le contenu en raison de la participation à la formation de personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter en amont de l'organisation des formations.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Cette formation peut être réalisée entièrement en visio. Auquel cas Les Catherinettes se chargeront de vous envoyer un lien de connexion partageable à vos équipes. Un enregistrement de la sensibilisation est envisageable mais ne pourra être réalisée qu'avec l'accord préalable des Catherinettes

En présentiel, le lieu de formation est mis à disposition et/ou pris en charge par la structure accueillante.

Celle-ci met à disposition des formateur-ices le matériel suivant :

- Un vidéo projecteur
- Un câble HDMI
- Une multiprise

Les transports, repas et hébergements sont à prendre en charge par la structure d'accueil.

